



Informations pratiques /

Parcours de formation

Le parcours de formation se compose de cours théoriques collectifs, de leçons pratiques de conduite. Les méthodes et techniques pédagogiques sont organisées afin de respecter une progressivité dans l'apprentissage.

Les cours théoriques sont principalement en présentiel, mais également en distanciel par un accès à des tests sur packweb ou des cours en visio.



Les cours théoriques collectifs

Chaque élève accède à volonté aux cours théoriques dispensés par l'école de conduite. Les cours collectifs alternent des séquences de présentation des règles et des situations et des séquences de test suivies de corrections réalisées par le moniteur. Les compétences travaillées relèvent du savoir et du savoir-être. Le forfait code est valable 6 mois. Chaque cours théorique dure 2H00. Les horaires et lieux sont disponibles lien vers la page horaires et lieux.

Chaque élève dispose d'un tableau de bord sur lequel il va :

- Dater et signer pour attester de sa présence
- Noter les points de cours importants au fur et à mesure des thèmes abordés
- Reporter les résultats des tests pour suivre sa progression

14 thèmes abordés lors de ces cours théoriques collectifs

Choisis en début de cours en concertation avec les élèves présents

1. **Panneaux de danger, d'intersections** : forme des différentes familles de panneaux, étude des situations rencontrées suite aux panneaux de danger et de priorité aux intersections. Panneaux de distance. Les balises.
2. **Le marquage au sol** : marquage de délimitation de la chaussée et des voies, couleurs de marquages, flèches directionnelles et de rabattement, voies de stockage, voies réservées. Lignes d'effet. Position du véhicule sur la chaussée.
3. **Priorité aux intersections & Rond points** : détecter les intersections, savoir analyser le régime de priorité et la visibilité pour adapter sa vitesse d'approche. Les intersections complexes, panneaux schémas. Rond points : position et utilisation du clignotant.
4. **Panneaux d'interdiction, obligation, voies réservées, tunnels** : Voies réservées, tunnels : familles de panneaux, zone d'application, voies bus, vélo etc. autoroute et route à accès réglementé : principales règles. Tunnels : règles spécifiques, comportement si feu ou accident.

Les leçons pratiques de conduite

Les premières leçons individuelles se conforment au plan national de formation : apprendre la maîtrise du véhicule en lieu calme (Tartas, Pontonx sur l'Adour, zones résidentielles Dax et Mont de Marsan, ...).

Ensuite, les cours sur Dax et Mont de Marsan avec plusieurs élèves dans le véhicule permettent une écoute pédagogique (gratuite) qui facilite la compréhension des situations rencontrées.

Possibilité de récupérer les élèves au lycée, à la gare, ...

Cours individuels de 1h30 pour les premières leçons sur Tartas ou Pontonx, puis une fois la compétence 1 consolidé, conduite sur Dax ou Mont de Marsan sur 2h ou par demi-journée à plusieurs élèves en alternance (écoute pédagogique active, gratuite).

La variété des situations de conduite sera prise en compte afin que chaque situation soit travaillée et évaluée :

- Conduite sur voie rapide
- De nuit
- Dans un environnement dégradé
- Par temps de pluie



- [Règlement](#) Intérieur
- [Evaluations](#)
- [Horaires](#) des cours théoriques
- [Parcours](#) de formation
- Préparation à l'[examen](#)
- [Rendez-vous](#) post permis
- C'est toujours mieux [accompagné](#)
- [Financement](#)



Télécharger cette page au format pdf

5. **Panneaux d'indication, information, direction** : familles de panneaux, différences de sens avec ceux d'obligation. Savoir lire les panneaux de direction, une carte routière.
6. **L'arrêt et le stationnement** : zones autorisées, zones interdites, zones réglementées. Analyse des différents panneaux.
7. **Feux de signalisation, passages à niveaux, signalisation temporaire** : les différents feux et la façon de les aborder, les précautions aux passages à niveaux, caractéristiques de la signalisation temporaire.
8. **La vitesse, la distance d'arrêt, l'éco conduite** : connaître les vitesses obligatoires, et l'adaptation de la vitesse, savoir communiquer avec les autres usagers. Savoir calculer la distance d'arrêt selon sa vitesse, notions de freinage d'urgence et d'éco conduite.
9. **Croisement, dépassement** : les croisements difficiles. Le dépassement : a-t-on le droit ? peut-on le faire ? Les précautions.
10. **Les autres catégories d'usagers** : piétons, 2 roues, encombrants, lents, urgence.
11. **L'état du conducteur, accident, assurance** : les facteurs aggravants dus au conducteur, fatigue, alcool, médicaments, drogues. Que faire en cas d'accident ? Les principes de l'assurance, les couvertures.
12. **Le véhicule et la réglementation** : le véhicule que l'on peut conduire avec le permis B, poids, chargement, taille, remorque. Les papiers obligatoires, le contrôle technique, l'assurance. Les passagers. Le permis à points, l'oppsi 2, suspension, annulation.
13. **Les conditions dégradées brouillard, nuit, pluie, neige** : les équipements d'éclairage obligatoires et facultatifs, quand s'en servir ? Les pneus.
14. **La mécanique** : chaîne cinématique, mode de transmission, embrayage, levier de boîte à vitesse et automatique, moteur et compte tours, système de freinage, tableau de bord, voyants et commandes. Entretien du moteur, des feux, des pneus, et vitrages.



FORMATIONS

Code
Conduite AAC
Conduite AAC B78
Conduite supervisée
Permis B
Boîte auto
Autres

2eme auto-école des Landes à être certifiée Qualiopi (07/21)



MENU

Accueil
Equipe
Locaux
Véhicule
Label qualité
Règlement
Evaluation
Horaires des cours
Parcours de formation
Prepa exam
RDV post permis
Avantages de l'ACC
Garantie financière
Elève
Contact

CONTACT

Appeler
06 30 98 33 44

Ecrire
labelroute@gmail.com

Pontonx
247 Avenue du Marensin
40465 Pontonx

Tartas
32 rue du Chanoine Bordes
40400 Tartas

HORAIRES

Pontonx
Conduite
du lundi au samedi 8h-20h
Bureau et code
Lundi et jeudi : 18h30 à 20h30

Tartas
Conduite
du lundi au samedi de 8h à 20h
Bureau et code
Mercredi et samedi de 14h à 16h

SUIVEZ-NOUS



A PROPOS

RGPD
Mentions légales
Cookies
Webdesign

Agrément préfectoral
Tartas :
E 11 040 39430

Agrément préfectoral
Pontonx sur l'Adour :
E 14 040 001 60

SARL TECAP RCS DAX
Siret 529 471 559 000 11